

V. M. Favard, directeur de la Congrégation; ses vertus. 329

La sœur Marie Guillet, dite Sainte-Barbe, sixième supérieure de la Congrégation.

CHAPITRE XIV.

Missions diverses. La Congrégation prend la conduite de celle de Louisbourg

I. Etablissement de la mission de Saint-Laurent, dans l'île de Montréal. 333

II. La mission du lac des Deux-Montagnes est fixée dans le lieu qu'elle occupe encore aujourd'hui. 336

III. Louisbourg; résolution de rappeler la sœur de la Conception en Canada. 338

IV. La sœur de la Conception est retenue à Louisbourg, malgré les ordres du coadjuteur. 341

V. La sœur de la Conception repasse en Canada; elle est remplacée par les sœurs Trottier, Saint-Benoit et Saint-Arsène. 343

VI. Maison des sœurs à Louisbourg acquise par la sœur de la Conception à des conditions très-onéreuses. 345

VII. Nouvel envoi des sœurs à Louisbourg. 347

VIII. M. Dosquet quitte une seconde fois le Canada. 349

IX. M. Lyon Saint-Ferréol visite les sœurs de Louisbourg. Secours pour les aider à subsister. 351

Les sœurs Marguerite Amiot, dite de la Présentation; Marie-Anne Thibierge, dite Sainte-Pélagie; Marguerite Piot de Langloiserie, dite Saint-Hippolyte, septième, huitième et neuvième supérieures de la Congrégation.

CHAPITRE XV.

Première révolution de Louisbourg, les sœurs sont transportées en France.

I. Fondation de M. de Forant en faveur de la mission de Louisbourg. 356

II. Exécution de la fondation de M. de Forant. 358

III. Première prise de Louisbourg; les sœurs sont transférées en France. 360

IV. Détresse des sœurs dans leur séjour à La Rochelle, malgré les ordres donnés pour les assister. 361

V. Les sœurs, retirées à La Rochelle, refusent de retourner en Canada avant la conclusion de la paix. 365

VI. Les sœurs obtiennent enfin un léger secours. 366

VII. Paix entre la France et l'Angleterre; les sœurs retournent à Louisbourg. 367

CHAPITRE XVI.

Rétablissement de la mission de Louisbourg; sa ruine totale par la seconde catastrophe de cette ville. Les sœurs sont de nouveau transportées en France.

I. Les sœurs ne peuvent d'abord reprendre leurs fonctions à Louisbourg. Les sœurs Sainte-Thècle et Saint-Vincent remplacent les sœurs Sainte-Gertrude et Saint-Louis. 370

II. Fondation du duc d'Orléans. Dans l'espérance d'un prompt secours de la cour, les sœurs entreprennent de rebâtir leur maison. 371

III. Les travaux faits à la maison des sœurs sont ruinés par un violent ouragan. 374

IV. La cour négligeant de les aider, les sœurs reconstruisent leur maison à leurs propres frais. 375

V. Etat de détresse où ces constructions jettent les sœurs. La cour se propose de les aider. 376

VI. Louisbourg est repris par les Anglais. Les sœurs sont de nouveau transportées en France. 378

VII. Voyage en France. Mort de la sœur Sainte-Thècle. 379